



LE FAROU

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DU LAC D'AIGUEBELETTE
FAPLA N° 72 DATE D'ÉDITION 14/01/2015

DOSSIER

Le marais de la Crusille : du pire au meilleur !

Ayez le reflex www.fapla.fr

DANS CE NUMÉRO :

REFLEXIONS PARTAGÉES

EQUIPEMENT SUR LES CHAMPIONNATS
DU MONDE D'AVIRON 2015

**De l'importance
du paysage**

Endotourisme

**Un appel,
deux appels... !**

2 €

ISSN 0096 780 X



Marais de la Crusille,
Novalaise

Et la roue tourne...

Longtemps les naturalistes ont été taxés d'immobilisme car s'opposant au changement et au progrès.

C'était le temps où l'on distinguait strictement les espaces naturels et le monde humain, dont les villes symbolisent l'expression la plus sophistiquée d'un lieu, aménagé grâce au progrès technique et où l'homme se sent relativement protégé, à l'abri de la nature sauvage. Les villes, par les commodités qu'elles offrent, sont devenues des lieux d'attraction irrésistibles pour une population de plus en plus nombreuse et elles se sont mises à dévorer la campagne, non plus pour se nourrir, comme à l'origine, mais pour y étendre leur zone d'influence en colonisant des espaces devenus nécessaires pour toujours plus d'habitats, de commerces, de loisirs, de services...

Les amoureux de la nature entrèrent alors en résistance, pour ériger des remparts, petit à petit, grâce à l'appui d'une législation naissante, pour préserver des îlots de nature encore suffisamment vierges pour justifier la mise en place de projets de conservation ou de gestion des espaces naturels, tels par exemple, les parcs naturels nationaux, puis régionaux, les réserves naturelles, le réseau européen Natura 2000 ou encore les trames vertes et bleues, qui relient des espaces naturels grâce à des corridors, pour permettre aux espèces animales et végétales, de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer... de vivre en somme.

Aujourd'hui cette vision qui oppose l'homme et la nature est en train d'évoluer vers celle d'une intégration plus harmonieuse, portée par le développement durable qui ne prône plus seulement une croissance économique mais qui s'équilibre entre l'environnement, le social et l'économique. Cette vision naît de l'inquiétude de voir les ressources naturelles pillées sans tenir compte des besoins futurs. Non seulement le progrès se fonde sur de nouveaux critères : respect de la biodiversité, utilisation de ressources renouvelables, diminution des déchets, mais il prend la nature pour modèle exemplaire, s'inspirant du fonctionnement des écosystèmes naturels, pour faire évoluer l'économie vers plus de circularité.

Et les résistances changent alors de camp, de même que les espaces naturels se revalorisent au yeux d'une population toujours plus nombreuse : ce sont maintenant les aménageurs

qui doivent comprendre que la sobriété, la capacité d'adaptation à l'existant, l'efficacité de l'utilisation des ressources ne signifient pas mettre un frein à la croissance mais la découpler de l'épuisement des ressources naturelles. C'est dans ce contexte qu'il faut lire les nouvelles préconisations du Comité International Olympique sur l'utilisation des équipements existants ou des installations temporaires et démontables. Douce musique pour nos oreilles cet aspect jugé positif, non seulement pour le coût mais aussi pour la restitution à la population locale des lieux intacts, alors que les souvenirs de la fête restent, eux, impérissables.

En ce début d'année 2015, nous nous apprêtons à vivre une actualité très riche autour et sur le lac d'Aiguebelette : mise en place de la réserve naturelle régionale, réactualisation du règlement du lac, championnat du monde, mais aussi tout ce qui a trait au contentieux juridique au sujet des installations pour le nouveau bassin de compétition. Partout, nous chercherons à placer l'environnement au cœur de l'attention, non pour figer la situation, mais pour lui permettre d'évoluer vers des lendemains meilleurs.

Nos vœux pour l'année à venir sont ceux de voir le dialogue l'emporter sur le conflit, au bénéfice du territoire et de ses habitants, et nous nous y employons avec détermination sans pour autant renoncer à nos convictions.

L'année 2015 sera aussi une année de grande réflexion sur le musée Lac et Nature qui doit changer d'adresse dans les années à venir. Plus que jamais, notre association a besoin du soutien de tous ses adhérents !!!

Toute l'équipe du Farou souhaite une bonne année 2015 à l'ensemble des lecteurs, non sans rappeler la date de l'Assemblée Générale, qui aura lieu à la salle des fêtes de Marcieux, le samedi 7 mars, à 16h30.

D'ici là, vous allez pouvoir découvrir ce premier des trois rendez-vous annuel : ce 72^{ème} n° du Farou a encore un menu copieux...

Bonne lecture et un très bon 2015 !
Isabelle Mariani, Présidente



2014 : Une bonne année de plus pour le musée Lac et Nature de la FAPLA !



Pour 2014 : 1350 visiteurs nous ont rendu visite entre le mois de Mai et le mois de Novembre. Ils ont pu entendre les commentaires avertis et contagieux de Michel Tissut, Lisbeth Peyré, Marc Decottignies, Christine Muscat, Isabelle Mariani, Romuald Jobert, Hilary Eyre, Philippe Costerg et Catherine Bernardy, Chloé Jobert ou Victor Gardet les jeunes permanents de cet été... Grâce au musée Lac et Nature, nous disposons d'un outil de transmission qui permet de découvrir en moins de deux heures, toute une richesse naturelle que les balades ne nous laissent souvent que deviner. Les visiteurs ainsi accompagnés sur les postes tantôt archéologie, géologie, faune et flore des zones humides et prairies sèches et auprès des 70 espèces protégées exposées - collection locale irremplaçable - ont pu découvrir un univers mystérieux et pourtant bien réel.

La FAPLA rend hommage à tous les bénévoles du musée, à sa coordination et gestion administrative, aux décisions prises par notre Conseil d'administration pour mener à bien la volonté intacte de la FAPLA de sensibiliser tous les visiteurs à l'immense biodiversité de notre écosystème lacustre et montagnoux.



La FAPLA remercie la Communauté de Communes pour la subvention de 4000€ qui a permis de couvrir 75% environ des dépenses des salaires et charges des deux jeunes employés de cet été dont la gentillesse et la compétence ont été remarquées.

La FAPLA a effectué cette année la mission confiée par le Conseil général pour sensibiliser 250 jeunes collégiens aux sensibilités du lac d'Aiguebelette avant de pratiquer l'aviron et ce dans le cadre du Plan nautique jeunes.

Le musée est gratuit pour les enfants de moins de 15 ans durant l'été. Les entrées des adultes individuels et les groupes ont apporté 1384 € de recettes ce qui permet de financer le solde des animateurs de l'été ; Les groupes et scolaires bénéficient d'un accompagnement de plusieurs bénévoles formés par la FAPLA. Ainsi, une petite équipe autonome de 7 à 9 personnes est mobilisable en rotation pour toute visite de groupe durant toute l'année. En 2015, ces conditions sont les mêmes.

Pour toute découverte guidée du musée et expérience de visites en extérieur idéales dès le mois de mai, merci de prendre contact avec la FAPLA, tél. 07 81 82 27 50. Un calendrier des visites, sorties et actions-nature, juste sorti de l'œuf, sera bientôt diffusé sur le site de la FAPLA - www.fapla.fr - en février 2015.

Les sorties-nature pour les scolaires sont faites le plus souvent au marais de la gare en arrêté de protection de biotope, passionnant tout autant les jeunes que leurs accompagnants passant ainsi d'une démarche muséographique au réel naturel dans un milieu aux senteurs étonnantes, aux herbes hautes, aux « splash et croa » des grenouilles... et en contribuant à garnir leurs boîtes aux humbles trésors ramassés sur le chemin qui mène au canal, boîtes que Christine leur a tout particulièrement confectionnées. Et l'émotion est toujours au rendez-vous...

Catherine Bernardy & Michel Tissut pour la FAPLA



Balade de la FAPLA 2014

Brume, brouillard et petite laine au départ de cette traditionnelle balade FAPLA pour 15 courageux parti à la poursuite –vaine, hélas- du Folaton*, tout autour de Dullin, point de départ et d'arrivée cette année de notre sympathique déambulation.

Avant que de partir, nous goûtons aux succulentes pêches de vigne proposées par le camarade Roger.

... Avec tout ce gris pour couverture, difficile de se rendre compte des paysages se déroulant tout autour de nous. Qu'importe, devisant l'un l'autre, de ci de là, au hasard de nos pas, nous voilà à la cascade du Rondelet, point bas de notre circuit et, la route traversée et avant que de remonter vers Dullin, sur le beau pont de pierre, (le pont de Telocin ?) si bellement reconstitué, juste à coté d'un petit barrage... Une immersion tranquille dans une nature accueillante et variée sur une boucle bien balisée et dont chaque courbe débouche sur une nouvelle perspective... A condition que le brouillard... !

Nous remontons vers Vergenucle et, miracle du jour, nous percevons, dans les lointains, quelques éclaircies prometteuses... En haut de la côte, le chemin du Folaton, fidèle en cela à l'image de ce petit être fantasque, bifurque brusquement sur la gauche pénétrant alors dans les sombres bois, ou rôde encore l'ombre pleine de mystère et de charme de Mandrin le brigand bien aimé.

Quelques uns de nos marcheurs, attardés par la contemplation d'une superbe fleur rouge**, discourant de ce bel Avant Pays Savoyard ou simplement dérivant, tranquilles, dans cet espace, manqueront cette bifurcation et arriveront direct au lieu de pique nique, dans l'attente du reste de la troupe. Celle-ci aura le plaisir d'être accompagnée, quelques centaines de mètres, par six beaux chevaux, à l'encolure puissante, aux beaux crins blonds, des

comtois, selon nos experts en race chevaline, divaguant hors de leur enclos. Des compagnons d'un instant dont nous lorgnerons, avec prudence et respect, les puissantes corpulences.

Et nous voilà de retour à Dullin, où nous rejoignons deux autres adhérentes, pour un déjeuner partagé.



Dullin qui, par ailleurs, nous offre le plaisir d'une découverte des races de bovins de l'hexagone par le biais d'un jeu de piste, dont notre Musée « Lac & Nature » s'est fait l'écho au travers d'un nouveau jeu et qu'illustrent, ça et là, quelques bidons de lait bellement décorés. Une sympathique initiative de cette commune.

...Le temps de quelques échanges et autres digressions diverses et c'est l'heure de se quitter. Encore une fois, une belle et agréable matinée dont on pourrait envisager quelques répétitions au cours des saisons. Merci aux présents et rendez vous à tous pour la prochaine balade.

Didier Vialle (avec l'aimable concours de Bernard De Chambost)

* Le Folaton, ce petit être légendaire local, dont la réputation est de protéger le vallon du Rondelet...

** qui s'avérera être une labelia fan'roses

Immersion dans l'émotion de la lecture de paysage...

La FAPLA en tant que relais du Conservatoire des Espaces Naturels de Savoie a participé à la formation du réseau du Conservatoire/Savoie Vivante sur la démarche d'éco-interprète du paysage diligentée par Mr Benoît Tiberghien animateur au Parc des Bauges. Philippe, Lisbeth et Catherine, parmi les sentinelles FAPLA étaient là. Début Novembre 2014, nous nous sommes retrouvés à 874 m d'altitude au bord du lac de la Thuile dans le parc des Bauges pour assister avec les autres relais du CEN à un temps fort de formation et d'échanges...

La journée débute par l'accueil en mairie de la Thuile. Christine Garin du CEN et David Chabanol de Savoie Vivante nous parlent du déroulement de la journée sur l'art de communiquer sur un paysage. Puis nous sommes invités à un premier exercice : faire le

tour individuellement du lac, en observant tout ce qui nous touche dans ce paysage, à en consigner les impressions sur trois axes : choix d'une sensation, d'un objet, d'un thème... Sous un chaud soleil qui magnifie ce joyau des Bauges niché au cœur des montagnes enflammées par l'automne, nous nous retrouvons au bord de l'autre rive pour un échange avec l'animateur de l'exercice, un responsable du parc des Bauges.



Dépôt sauvage de déchets au col de la Crusille

Un travail d'enquêteurs rondement mené !

le pire !



Encore un dépôt sauvage que nous FAPLA nous qualifions d'intentionnel et criminel !

Celui-ci a été découvert en pleine nature et de surcroît au Col de la Crusille qui fait l'objet de toute notre attention comme vous le constaterez à la lecture du Farou.

En Janvier 2013, rappelez-vous ! Nous avons surpris un flagrant délit de dépôt sauvage à Lépin le lac en pleine zone protégée. Notre connaissance de la législation et de la protection du site nous avaient conduit à déposer une plainte. Exactement un an après, jour pour jour en Janvier 2014 le responsable de l'entreprise concernée avait été condamné au titre de la composition pénale. Nous avons bénéficié pour ce dossier de preuves incontournables...ce qui reste malheureusement trop rare. Dans ces cas précis, ceux qui se font prendre ne sont pas épargnés par la justice, et c'est bien ainsi.

Concernant le sujet qui nous interpelle aujourd'hui en cette fin d'année 2014, ce n'est pas un flagrant délit mais la volonté et la méthode ayant abouti au résultat que nous applaudissons. En effet, les élus de la commune de Novalaise ainsi que le personnel de la Communauté de Communes ont su mettre à profit leur révolte

légitime en la transformant en actes d'investigations. Leur énergie et leur obstination leur ont permis de récolter suffisamment de preuves et de retrouver la trace qui mène à un chauffeur peu scrupuleux d'une entreprise certifiée Qualité-Environnement ! si si !

Les faits et les photos ci-dessous sont stupéfiants : Mercredi 15 Octobre, un dépôt sauvage au Col de déchets dangereux de classe 2 (en particulier de l'amiante) est découvert par des sentinelles bien inspirées (merci aux anonymes !) sur le chemin forestier reliant le col de la Crusille à la commune D'Ayn.

Mr le Maire de Novalaise et deux adjoints se rendent sur place pour constater et faire les premiers relevés d'indices. Une plainte contre X est aussitôt déposée en Gendarmerie de Pont de Beauvoisin. Des photos sont prises. Le coût du nettoyage va être remboursé par le fautif et les déchets débarrassés envoyés en centre spécialisé. Mais...grâce aux divers indices relevés sur certains éléments du dépôt sauvage des investigations ont été menées,chut !!! sur la méthode qui a fait ses preuves ! Bref... quelques jours plus tard, la piste remonte aux auteurs qui passent aux aveux et la gendarmerie enregistre la déposition. Une plainte contre l'auteur est déposée avec demande de réparations et de remboursement du coût pour l'enlèvement du dépôt...

La FAPLA souhaiterait volontiers que soit prononcée en plus d'une sanction et des remboursements de frais, un travail d'intérêt général lié à la protection de l'environnement local ! Verdict probable dans un an, mais en attendant nous savons que de tels faits sur le territoire ne sont plus possibles et si malencontreusement ils devaient se reproduire, ils ne resteraient pas impunis. Qu'on se le dise ! La FAPLA est enchantée de cette réactivité et remercie la commune de Novalaise et la CCLA pour les ordres donnés, les initiatives et les compétences de chacun ! N'hésitez pas à transmettre vos photos et informations en CCLA et/ou FAPLA si vous découvrez ou connaissez de tels cas !

Photos C.Laude, Texte G.Gros /adjoints Com. Novalaise et C.Bernardy/FAPLA

Quelle chance pour nous ! On comprend ainsi que c'est d'abord l'expérience qui enseigne, qui donne du sens à la connaissance ! Chaque élément discerné du paysage est susceptible d'être un point d'approfondissement selon la clé d'entrée choisie... Pour un photographe, pour un naturaliste, pour un enfant, pour un promeneur, un passant guidé... la clé et l'expérience reçue, comme un écho à son vécu, sera différente. Ainsi, initiés, nous voilà conquis et certains qu'il n'y a pas qu'une seule manière de guider le regard mais que nous avons à participer à relever l'intérêt de l'observation qui se mémorise bien mieux alors. Nous avons aussi entendu l'adjoint au Maire Mr Marais qui nous a lu un message du maire de la Thuile qui traduit les efforts de travaux d'interprétation par la signalétique et par des busages et re-méandremments en cours pour cette éco-interprétation du



site de la Thuile ou près de 190 000 € sont investis bien que ce soit un lac privé. Forts de tous ces partages, nous partons déjeuner à l'auberge de la Thuile une copieuse potée. Nous remercions chaleureusement le Conservatoire de son invitation qui nous a ravit le corps et l'esprit ...

Catherine Bernardy et Lisbeth Peyré pour la FAPLA. Photos au lac de la Thuile : C.Bernardy



Vente au marais du col de la Crusille, Novalaise



Classés Natura 2000, ces marais d'altitude de 3,5 ha appartiennent à des propriétaires privés. La biodiversité y reste exemplaire (espèces protégées d'amphibiens surtout) grâce aux actions menées notamment depuis 2008 par Patrimoine Sauvage, aidé depuis 2012 par la FAPLA, relais local du Conservatoire des espaces naturels.

Face à la multiplication nécessaire des opérations de sauvetage des amphibiens (leur écrasement sur la route départementale à chaque printemps), la Commune, le Conservatoire, les associations environnementales et les propriétaires se sont retrouvés en janvier 2014 sur le site pour proposer de mieux pérenniser le devenir du site en conventionnant, ou en vendant les parcelles au profit du Conservatoire afin d'éviter qu'il ne se boise, qu'il ne se referme, gérer le niveau de l'eau... Un bon écho des propriétaires donnent une suite favorable à l'initiative, mais... un des propriétaires manquait, le plus important en superficies : **2,5 ha, Mr Michel Thuillier, agriculteur...** Ce type de gestion essayant d'être le plus « globale » possible pour être efficace, la Commune, la FAPLA prirent alors l'initiative d'aller le rencontrer pour tenter de le convaincre du bien fondé **de la préservation à vie du site**. Le mémento du Conservatoire fut un très bon outil ainsi que la visite guidée du musée Lac et Nature de la FAPLA. Cet homme fut touché, il a le regard profond de celui qui sait donner un sens à ces actes. L'affaire se signa par un compromis en Juillet, une vente définitive en Novembre 2014 à la Commune pour 25% et au Conservatoire pour 75%. Ce marais viendra rejoindre **les sites gérés** par le Conservatoire grâce à bien des bonnes volontés et à la rencontre d'un homme qui compte dans nos cœurs !

Cette rencontre pleine d'humanité m'a donné envie de prolonger l'instant de la vente par un portrait d'une personnalité si humble et si passionnée à la fois. Déterminé, Michel Thuillier, vendeur de terres naturelles et de zones humides à la Collectivité et au Conservatoire est **heureux** de sa décision. Il l'a vécue, je crois, comme une transmission de patrimoine... je crois qu'il a raison ! C'est le cas.

Michel Thuillier, portrait d'un homme

Né le 13 Juin à 1949 à Pont de Beauvoisin, Michel obtint son certificat d'études. Elève assidu, il aime la belle écriture mais surtout la nature. A 14 ans, il n'a pas besoin de chercher sa voie car il a une attirance très nette pour tout ce qui touche à la nature et à l'agriculture, qu'il décrit lui-même comme une chance, une vocation pour lui, même si il relativise tout de suite le mot « chance » aujourd'hui.



« Issu du milieu agricole, petit je conduisais les bœufs et les chevaux de trait... En 1960, le premier tracteur fut une véritable révolution... Nous avons alors cru atteindre le paradis, mais j'avais encore les pieds dans l'enfance... la spirale de l'obligation d'investir pour produire devint infernale... investir pour produire sans cesse ! L'agriculture est devenue une usine à produire !

Je suis depuis 10 ans chez mon patron actuel autour de Voiron que j'estime pour ses qualités humaines : c'est un esprit ouvert et un homme de dialogue qui pense beaucoup à notre métier d'agriculteur. Je travaille la terre en fonction des saisons et de la météo qui ne nous laisse pas le temps de prendre notre temps... Nous les hommes de la terre, nous souffrons beaucoup du manque d'estime de ce métier par la nouvelle génération et le monde éducatif... Il n'y a pas assez de jeunes et de main d'œuvre pour nous succéder vraiment dans le travail de tous les jours. Par ailleurs, nous sommes aussi souvent vus comme des pollueurs-nuisibles à l'environnement mais en fait nous avons surtout besoin d'aides à la fois psychologique - morale et humaine - et de main d'œuvre ». « Ce métier est asphyxié par la charge administrative, le contrôle, le contrôle des contrôleurs, la méfiance, les directives de la PAC ou de la MSA... Comme dit mon patron, on ne peut pas continuer longtemps avec des gens qui gagnent mal leur vie et nous les responsables d'entreprises agricoles non plus ! C'est un tout ! Les agriculteurs n'ont bientôt plus les moyens d'être propriétaires de leur outil de travail, ils souffrent de trop de sanctions et de contraintes et sont mal accompagnés ». Toutefois, je discerne dans ces propos durs la volonté de vouloir dire la passion de son travail et le bon sens de cet homme dans la précision des mots qu'il emploie, l'assurance et la douceur de son regard bleu et dans sa belle poignée de mains franche.

On se voit plusieurs fois pendant cette opération. Un jour Michel est particulièrement ému : Il m'annonce le décès de sa maman. Une page s'est tournée... raison de plus pour donner du sens au mot « transmettre ». Je lui donne alors la photo de nous toutes lors du compromis, et cela provoque son sourire !

Le meilleur !



De droite à gauche : Lisa Biehler du Conservatoire, Isabelle Mariani FAPLA, Michel Thuillier, Catherine Bernardy FAPLA, Catherine Laude, 1ère Adjointe Commune de Novalaise. Photo D. Guillermand.

« Je voudrais revenir aux temps de mon père, me dit il... et du maréchal-ferrant qui nous connaissait tous et m'adressait un petit mot gentil « Alors p'tit l'homme » - petit bonhomme... A l'époque, les adultes n'adressaient que peu la parole aux enfants. Ce fut certainement une de ces personnes qui m'ont fait aimer le métier ». Plus tard, je lui ai demandé évidemment si il avait utilisé des traitements de type intrants chimiques, il eût un « regret » en coin... « Evidemment » me dit il... : « nous n'avions pas le choix ni ne suspicions le danger ! On les a utilisés pendant deux ou trois ans dans les années 2000. Une fois, j'ai eu des doutes... car quand j'utilisais le Garlon, un herbicide-débroussaillant, j'avais une envie très forte de dormir... ! J'en ai avisé mon patron, qui a décidé de stopper ce produit qui me piquait les yeux ».

Et la rotation des cultures, vous la pratiquez ? *« Oui elle est très utile. La bonne agriculture passe par une gestion équilibrée de l'agriculteur soucieux de préserver vraiment les sols et l'environnement, ce qui induit la rentabilité à moyen terme. Un terrain correctement géré n'a pas besoin de se reposer, contrairement à ce qu'on pense ! Il ne faut pas rivaliser en agriculture, il faut connaître son pré et gérer avec son cœur et sa conscience aussi. Mon attachement à la terre est comme un souffle de vie, plus qu'une devise et un art de vivre. Aujourd'hui on en revient à ce que faisaient les anciens : on utilise davantage par exemple des semences de légumineuses (luzerne, sainfoin, trèfle...) qui apportent l'azote nécessaire au sol pour les cultures suivantes. Parfois même, on sème des sous-semis de légumineuses au milieu de céréales pour anticiper la régénération du sol pour la culture suivante et diminuer les frais de labours, sans le supprimer.*

Et ces 2,5 hectares de Marais au Col de la Crusille, qu'en faisiez vous ? *« Du temps de mes parents, j'aimais y aller avec mon père pour faner... De nombreuses odeurs -dues aux plantes qui s'y trouvent-m'envahissaient les narines. J'ai toujours eu beaucoup de plaisir, voire une attraction particulière aller là bas pour travailler. Nous n'avions pas le temps de discerner la nature vraiment c'était plus une émotion,*

une myriade de sensations qu'une analyse. En plus, le travail y était très difficile voir dangereux à cause des trous creusés pour extraire de la tourbe notamment... Nous savions que par le passé au centre du marais, une cavité profonde avait englouti un char avec ses bœufs et que les chevaux s'enfonçaient souvent. Un drainage partiel du marais très ancien (+ 100 ans) nous a permis de maintenir la fauche quelques temps. Puis, la spirale de la production à tout prix nous a pris tout notre temps ailleurs et on a plus eu le temps de faucher le marais. Mon père y est venu jusqu'à la fin vers les années 2000 pour le faucher. Depuis, il en est resté là, et est devenu en conséquence un havre pour nombre d'espèces d'oiseaux et d'amphibiens... Quand on venait avec mon père dans les années 1980, je me souviens qu'il y avait sur les bords du marais, des nappes entières de milliers d'œufs de la ponte des grenouilles... Il y a aussi la société de Chasse qui est propriétaire d'une partie du marais et qui le surveillait »

Merci Michel ! du fond du cœur pour votre accord sur cette vente car nous avons compris que ce ne fut pas l'argent (0,30cts/d'€ le m²) qui vous a décidé mais aussi le geste de transmission afin de pouvoir garantir par cette maîtrise foncière, la pérennité de la préservation d'un pan de biodiversité locale ! Je lui alors remis un pass-musée pour qu'il puisse revenir au musée lac et Nature autant qu'il le veut et continue de nous raconter ces scènes de la vie agricole précieuse pour la transmission des savoir-être et savoir-faire.

La FAPLA est ravie de cette belle issue, remercie l'ensemble des propriétaires qui ont donné en gestion également sous convention au Conservatoire, grâce au travail substantiel de ce dernier. La FAPLA est très heureuse de ce beau dénouement et remercie le Conservatoire des espaces naturels de la Savoie et la Commune pour cet achat en vue d'actions en faveur de la nature collégialement menées.



La signature du compromis : le Conservatoire, Mr Thuillier, la Commune de Novalaise.

Depuis que j'ai rencontré Michel, nous avons appris le décès de sa mère que nous avons rencontrée pour la préparation de la vente. Nous lui renouvelons nos sincères condoléances.

FAPLA - Fédération des Associations de Protection du lac d'Aiguebelette, Catherine Bernardy.

Endotourisme

Un petit concentré d'histoire

L'Avant-Pays savoyard a été pendant des siècles une zone de transit entre les grands cols alpins vers ce qui deviendra l'Italie et la France. Le col Saint Michel, la Voie Romaine, le village d'Aiguebelette furent des passages obligés pour ce trafic. François 1er fut une des personnalités marquantes qui y passèrent.

Cependant, l'aménagement de la route des Echelles puis du tunnel du même nom constituèrent une voie de franchissement de la chaîne de Lépine beaucoup plus facile qui fit tomber dans l'oubli le territoire du Lac d'Aiguebelette. Le rattachement de la Savoie à la France, en 1860, fut suivi d'une politique de grands travaux qui installa le train entre Lyon et Chambéry avant la fin du XIXème siècle avec des gares à St Béron, la Bridoire, Lépin et Aiguebelette. Des centres urbanisés se développèrent autour de ces gares et accueillirent un tourisme de pensions de famille, destiné à une clientèle bourgeoise, venue de Lyon surtout, qui venait aussi « prendre les eaux » à la Bauche ou à Aix-Les-Bains. Le tourisme populaire, lancé par les congés payés en 1936 a induit le développement d'une dizaine de campings après la deuxième guerre mondiale, qui ont trouvé un succès aujourd'hui démontré, du fait du goût de la vie estivale en plein air, de la baignade, souvent de la pêche, tout cela couplé au développement de cet outil de circulation individuelle autonome, l'automobile, qui devenait accessible à tous. Voilà probablement des déterminants essentiels de la vocation touristique du pays du Lac d'Aiguebelette.

Tourisme, écotourisme

Des décennies de pratique font apparaître les limites de cette vocation : elle est totalement dépendante de la météorologie et des dates des vacances estivales. Une année comme 2014, avec un été pluvieux, sans forte chaleur déclenche la fuite des touristes. Un changement climatique durable, dans ce sens, serait sans appel. Le tourisme apparaît ainsi comme une activité saisonnière économiquement intéressante, certes, mais qui n'est qu'un des termes du panorama économique du pays, ayant par ailleurs son agriculture, ses industries, ses PME, ses services... De plus, la proximité de Chambéry, l'existence de l'A43 et la qualité du site font qu'il devient un lieu de résidence apprécié d'où une croissance notable de sa population. Ceci se traduit par un mitage paysager et une dépression agricole qui affaiblissent l'image de site prestigieuse qui lui avait valu, en 1937, l'inscription à l'inventaire des grands sites naturels de France. Dans ce contexte paradoxal, les élus locaux et l'office du tourisme, en ce début du XXIème siècle, se sont orientés vers une politique d'« écotourisme » dont le contenu reste à préciser si l'on veut en attendre quelque chose. Disons que l'idée globale est de diversifier les offres d'activités au sein d'un patrimoine qui n'est pas que le lac mais aussi une campagne et une montagne qui ont de nombreux

attraits (éventuellement cachés), en espérant que cette démarche élargisse la période de fréquentation et en accroisse l'intensité. La deuxième ligne de force de cette démarche est évidemment qu'elle ne devrait pas nuire au bon fonctionnement des systèmes naturels ou anthropisés qui en seraient le support. Elle devait donc affirmer son souci de durabilité et de grand respect des écosystèmes impliqués dont on connaissait parfaitement la fragilité au moment où le concept d'écotourisme fut mis en avant. On attendait de l'affichage ostensible d'une telle conscience et d'une telle rigueur, une contribution notable à l'image du site, celle d'un lieu qui se distinguait clairement des espaces ordinaires de notre pays et où l'on pouvait découvrir l'infinie richesse de la « nature », dans sa plénitude, dans sa beauté et, espérait-on, dans sa permanence. Cet affichage n'a, bien sûr, pas manqué d'être fait ; il ne correspond pas vraiment à la réalité qui, au fil des équipements réalisés sur les cinquante années écoulées, donne l'image d'un site qui avait initialement une richesse naturelle exceptionnelle grâce à une fantaisie de l'histoire (l'enclavement et l'oubli) et qui est, maintenant, dévaluée. De reculade en reculade, à 15 km de Chambéry, il apparaît que ce site sera, probablement dans le futur, au mieux, un quartier semi-résidentiel de grande ville – une annexe suburbaine- et, peut-être, pire, en fonction des changements climatiques, par exemple.

Endotourisme

Le mot « écotourisme » ayant été créé dans les années 2000 et voyant, ci-dessus, sans doute bien trop sommairement, les ambiguïtés de son contenu, nous vous proposons un autre mot, auquel nous tenterons de donner du sens : l'« endotourisme ».

Le mot de tourisme est le plus souvent lié au séjour temporaire de personnes dans un pays ou un lieu qui n'est pas le leur. La brièveté de plus en plus grande des séjours et la disposition psychologique et physiologique des touristes (besoin de repos, de calme, de retrait de la vie collective...) font que la connaissance en profondeur d'un pays, de ses caractéristiques, de sa culture et de sa population leur est très difficilement accessible. Cependant, les populations qui vivent de manière assez durable dans le pays ont le désir et la possibilité de faire ce trajet et il est important pour tous qu'ils le fassent.

Ces populations sont : les résidents permanents, les résidents secondaires, les populations fidélisées des campings (tourisme de proximité, caravanes ou bungalows à l'année), les vrais touristes fidélisés, qui viennent de nombreuses années sur le site pour un séjour court. Pour ces gens-là, une action d'« endotourisme » est possible car ils possèdent un temps global de séjour sur le site suffisant. Elle relève de l'art de vivre car elle consiste à construire avec le site une relation multiple, un attachement, qui contribue à les rendre heureux. Pour les résidents permanents et leurs enfants, l'action doit évidemment comporter une dimension scolaire, périscolaire, associative, installée dans la durée et la diversité des regards.



C'est un apprentissage du lien entre la nature et l'humanité, du rôle du temps dans la construction d'un patrimoine, de la responsabilité citoyenne et du fonctionnement de notre société. C'est aussi un regard sur nous-même et sur les composantes de notre joie de vivre. C'est ainsi un apprentissage de l'art de vivre avec un pays que nous avons choisi. L'« endotourisme » des résidents secondaires et des campeurs fidélisés pourra surtout s'enrichir au cours de rencontres et partages avec les associations, sorties sur le terrain, outils du type de notre musée au contact des dont ils seront les acteurs et deviendront les amis. Rencontres et partage avec les associations, sorties sur le terrain, conférences-débats, cycles de préparation à la retraite... seront des outils précieux de cette démarche qui ne doit jamais devenir péremptoire mais qui explique à beaucoup, lentement, tout ce qu'un pays peut apporter de bonheur et d'action, en étant accessible, à taille humaine, en continuité avec le passé et la nature... une « anti-ville ». A voir la dynamique d'adhésion à la FAPLA, on comprend que la catégorie la plus immédiatement concernée par ce comportement « endotouristique » est celle des gens qui ont choisi de venir vivre durablement dans ce pays... de se marier avec lui... et, donc, de l'aimer.

Ces trajets d'« endotourisme » permettront, en retour, de renforcer l'action associative, de faire vivre le dialogue citoyen et d'apporter ainsi aux élus locaux les idées et les désirs d'avenir des gens attachés au pays, en vue de projets structurés et cohérents. Naturellement, l'existence d'une dynamique durable de ce type sera toujours pleinement accessible aux touristes de court séjour qui le désirent.

La raison d'être d'une dynamique bénévole de type FAPLA est bien de vivre cet « endotourisme » et d'en organiser la durabilité dans le pur esprit associatif.

Mr le Préfet de Savoie s'autorisant, dans un arrêté récent de cet été à chiffrer le bénéfice financier attendu des championnats 2015 d'aviron, nous tenterons dans un prochain Farou de suivre son admirable exemple en évaluant l'ampleur du cadeau de la FAPLA à la Collectivité locale depuis plus de trente ans pour qu'elle dispose d'une première capacité d'endotourisme organisée et comprise !

Michel Tissut.
Photos Jean Baud.



EQUIPEMENT POUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE

De l'importance du paysage

Nous avons beaucoup insisté ces dernières années à la FAPLA, et plus particulièrement à l'occasion du projet d'organisation des championnats du monde d'aviron, sur la nécessaire prise de conscience à instaurer en faveur du paysage. Nous n'avons pas été entendus par les responsables même s'ils prétendent le contraire. Preuve en est le verdict du tribunal administratif de Grenoble qui le déclarait illégaux les équipements réalisés se fondant notamment sur l'insuffisance de l'étude d'impact et le non-respect de la réglementation tant européenne (Natura 2000) que nationale (loi montagne). toutes réglementations visant à protéger l'Environnement dont au premier chef le paysage !

Nous insistons et nous continuerons de le faire car le paysage du Lac d'Aiguebelette et de son bassin versant, comme celui d'ailleurs de l'avant pays Savoyard et de la Savoie, hormis certaines atteintes... est un paysage remarquable. Il est notre bien public le plus précieux, il « profite » à tous sans bourse déliée. Il est aussi à la base de notre principale ressource : le tourisme.

Pourtant tout s'est passé jusqu'à présent comme si ce capital inestimable, peut-être parce qu'il n'était pas mesurable, était à la disposition de quiconque un peu hardi, un peu fortuné, un peu entrepreneur, pouvait en disposer à sa guise « taper dedans » comme si précisément la fragilité de la nature était sans importance au vu de son « impalpabilité » au nom de son immensité. Il en est de même d'ailleurs pour ce qui est de la planète ! Nous ne faisons ici qu'un zoom sur notre micro-territoire !

Eh bien non le paysage est fragile, tout comme les Dinosaures victimes de leur masse, il peut disparaître. Bien sûr le paysage comprend la biomasse et donc toute vie ! Massacrez le paysage vous n'aurez plus à sauver les grenouilles !

Il est difficile et quelquefois usant de se sentir seuls à pressentir et à craindre (avant de regretter) les atteintes au paysage et l'on peut même douter de tout. Du trop grand intérêt qu'on lui porterait,



de notre propre vision, de notre légitimité même à le défendre ... Aussi le renoncement serait bien tentant si de solides appuis ne venaient renforcer notre conviction.

Au titre de ces appuis, le premier est bien la large adhésion rencontrée sur le terrain, elle justifierait en elle-même un article, ce que nous ne manquerons pas de faire dans un prochain Farou. Vient ensuite le recours à la justice. Les juges sont là pour faire respecter la loi. Que les citoyens, comme leurs associations puissent y recourir est une avancée considérable de la démocratie. On ne peut qu'espérer qu'elle subsiste. Enfin l'expertise peut être un ultime appui.

C'est précisément elle, **l'expertise**, la raison d'être de ces lignes : Nous avons en effet découvert tout récemment l'existence du « Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable » (et oui on en apprend tous les jours !) un organisme officiel conseil de la politique nationale du paysage (autre découverte !) lequel organisme rassemble de hauts fonctionnaires experts en la matière.

Le rapport récent (avril 2014) qu'ils ont produit sous le titre « **Paysage et aménagement : propositions pour un plan national d'action** » va sans doute constituer une base de réflexion pour bon nombre d'associations qui auront eu la chance de le découvrir !

A titre d'exemple en voici trois extraits du premier paragraphe du résumé qui montrent son intérêt et surtout le nôtre à nous y référer et à nous rassurer quant à la justesse de notre démarche. « *Les paysages de France représentent un capital exceptionnel par leur diversité et leur qualité et ils contribuent fortement à l'image*

de notre pays et à sa qualité de vie. Pourtant à côté des paysages naturels ou bâtis les plus remarquables, souvent protégés et valorisés, la transformation des « paysages quotidiens » n'a cessé de s'accroître au cours des soixante dernières années en entraînant, progressivement et comme inéluctablement, la banalisation ou la dégradation irréversible de nombre d'entre eux.....

Les enjeux sociaux, culturels et économiques du paysage sont quant à eux considérables. La France est pourvue d'une richesse culturelle et naturelle inestimable en matière de paysages, biens communs à la fois au niveau national et local. Il est pour les populations un facteur essentiel d'identité, de bien-être et de lien social ; son rôle économique est majeur, notre pays détenant la première place au monde en matière touristique ; il est déterminant dans l'attractivité des territoires, des villes et des quartiers, pour les populations et pour les activités. Le paysage qui nous entoure n'est pas indifférent, il est la signature directe de la société

Malgré cela, 20 ans après la loi Paysage de 1993, la question du paysage ne fait plus vraiment partie des sujets d'intérêt politique. Pour bien des acteurs de l'aménagement, le paysage est principalement conçu comme une contrainte que comme un atout à valoriser. La demande sociale de paysage et de cadre de vie est cependant bien présente : les Français restent sensibles au beau, même quand il s'agit de paysages ordinaires, et cette question semble avoir été occultée par bien des responsables publics. Réagir est devenu aujourd'hui indispensable »

Jean Baud

Il n'est pas possible de publier l'ensemble de ce rapport, il comporte 111 pages, par contre en voici la référence : Rapports du CGEDD N° 008333-01 d'avril 2014 que l'on peut commander à « La Documentation Française » ou télécharger.

Aviron : Appel à la sagesse !

Le collectif SOS Lac d'Aiguebelette dont la FAPLA fait partie a pris toute disposition, en se portant devant la cour d'appel de Lyon (voir « Un appel, deux appels ») pour s'assurer comme il convient, que le jugement du tribunal administratif de Grenoble ne soit pas une simple reconnaissance dénuée de toute mesure d'application.

A priori donc la solution est dans les mains de la justice mais une telle action, qu'il est toujours possible d'interrompre, n'interdit pas l'entente. Aussi le Collectif, bien que très déterminé, ne s'est pas interdit de proposer au Conseil Général une solution négociée. Il a été de plus reçu pour la première fois par la CCLA le 30 octobre (Enfin une reconnaissance officielle de son existence !) et il en est ressorti qu'une proposition de rencontre, en vue d'une négociation, serait adressée au Conseil Général par la CCLA. La FAPLA a par ailleurs adressé une demande identique au Conseil Général.

Le tableau des Championnats du Monde et de l'avenir du Lac peut donc apparaître plus rassurant, aux yeux des optimistes au moins ! D'une part la communauté de communes sous l'impulsion de son bureau, concourt à la demande formulée par le Collectif, ce qui devrait peser auprès des conseillers généraux ; d'autre part la proximité des championnats et la difficulté pour le maître d'ouvrage de faire entendre - par le biais des nouvelles procédures - le bien fondé de ses constructions devraient permettre d'aboutir à une procédure négociée qui, si elle se révélait positive, assurerait le bon déroulement des CM tout en rendant aux « usagers » du Lac ainsi qu'à ses nombreux admirateurs l'harmonie à laquelle ils n'ont jamais renoncé.

Question :
Le Conseil Général entendra-t-il ce double appel ? ...

Un appel, deux appels...

Le nouveau bassin d'aviron au Lac d'Aiguebelette créé l'an dernier coupe le lac en deux quand il est en service. De plus, il a dégradé ce site naturel et a confirmé que sa présence est incompatible avec les autres usages et cela dès sa première mise en services (Coupe du Monde de Juin 2014). Et tout ça juste pour permettre aux spectateurs d'un championnat de mieux voir la compétition puisque le bassin part et arrive sur les rives !

Le Tribunal Administratif de Grenoble reconnaissait le 24 juin 2014, par un jugement de 6 procès intentés par notre collectif d'associations* et de particuliers, que la conception avait été illégalement instruite avec une étude d'impact insuffisante ayant faussé les décisions des institutions et désinformé le public.

Ainsi démonstration était faite que le nouveau bassin d'aviron n'aurait jamais été réalisé sur ce tracé là, si la réalité des dégâts infligés et des dégradations durables avaient été connus lors des prises de décisions.

...de l'action juridique...

C'est sans autre possibilité que notre collectif d'associations en 2013 s'était tourné vers la justice ne trouvant aucun autre moyen d'être entendu raisonnablement. Par son verdict, le tribunal confirmait le bien-fondé de nos demandes d'annulation des actes

Le CIO veut stopper le gigantisme

Thomas Bach, le président du Comité International Olympique vient d'avancer 40 propositions pour ébaucher l'avenir des candidatures olympiques. Nous retiendrons surtout les deux premières d'entre elles qui visent à la « durabilité » des équipements. Ceux ci devront s'appuyer essentiellement sur des

équipements existants, coller « aux besoins sportifs, économiques et environnementaux à long terme ». Le but, restaurer le dynamisme, le nombre des villes candidates n'ayant depuis 2010 cessé de fondre face au gigantisme des chantiers et aux coûts faramineux ! Un petit air de déjà vu, non?

Extrait du Conseil d'Administration de la FAPLA du 22/12/14 :

« Le conseil estime que les appels en cours devront pouvoir nous permettre de comprendre à l'avenir si de nouveaux pontons en béton et fondations profondes peuvent être réalisés ainsi sans la moindre autorisation, quelque soit le donneur d'ordre au lac d'Aiguebelette classé Natura 2000, bientôt Réserve naturelle Régionale et de surcroît protégé par la Loi Montagne. La jurisprudence peut être grave pour l'avenir du lac et de sa fonctionnalité d'abord naturelle ! »

administratifs, sans toutefois se prononcer sur tous les aspects de nos recours.

Alors, fin août, nous avons choisi de faire APPEL du jugement, mais simplement des autres points non considérés en première instance. Points qui, à notre avis, pourraient être analysés de manière plus fine, notamment concernant les contraventions à la Loi montagne qui protège notre littoral, la dérogation faite à la **protection du captage d'eau potable, ou encore à la protection des monuments historiques classés, etc... Et, évidemment, nous demandons une décision de démontage des installations contrevenant aux lois.**

Cette fois-ci, c'est la Cour Administrative d'Appel de Lyon qui va devoir statuer sur le dossier. Probablement courant 2015. Demander le démantèlement des installations et la restauration des lieux abîmés par ce projet destructeur, cher, si mal conduit et, de surcroît, inutile (puisque un choix d'installations temporaires aurait pu être fait) est parfaitement légitime. Car des solutions simples le permettraient, à moindre coût, avec des possibilités de délais et de priorités réglables. Et puis un bassin existe déjà et ne demande qu'à être modernisé. Quant on regarde les préconisations du C.I.O (voir ci contre), on a envie de ...

De la suite dans les idées !

- Parce qu'il est encore temps de faire valoir le droit,
- Parce qu'il n'est pas tolérable que des constructions puissent voir le jour à tort et puis, ensuite, rester en place sur le principe du fait accompli,
- Parce que la démocratie mérite mieux que des simulacres de concertation avec les acteurs locaux ou le laisser-faire de ses édiles,
- Parce que le lac d'Aiguebelette ne peut pas se contenter de si peu de considération pour sa nature et pour son développement **véritablement** durable et respectueux.

La FAPLA fait partie des acteurs conscients des priorités pour l'avenir. Elle s'est engagée dans la lutte pour l'intégrité du lac depuis plus de 40 ans, et c'est aussi pour cela qu'il mérite encore d'être préservé. Sachez enfin, que quelques jours après nous, le Conseil Général a lui fait appel sur l'ensemble du Jugement et que nous avons donc aussi à nous défendre ! **que plus que jamais vous êtes attendus à vous prononcer après l'étude de la nouvelle étude d'impacts qui sera soumise à l'enquête publique dans les jours qui viennent ... Nous ne pouvons vous en parler puisque nous n'avons pas encore ces documents pour l'instant. On compte sur vous pour vous exprimer le moment venu lors de ce moment démocratique !**

Le Farou

* AAPPMA Aiguebelette, ACCA Aiguebelette-le-lac, FAPLA, FRAPNA Savoie, LPO Savoie.



Le p'tit Malendrin a aimé

Nous avons constaté cet été que l'**herbier de najas** surveillé au niveau de la rive Ouest à Nances et Novalaise (vers le ponton d'arrivée du nouveau bassin d'aviron) a énormément progressé en taille cet été. Cet herbier d'espèces végétales aquatiques protégées est l'habitat d'une faune aquatique importante et c'est pour cette raison qu'il est classé comme un milieu à ne pas détruire...

A bon entendre... pour la suite !

...et aussi :

La FAPLA vous informe que lors de la rencontre annuelle avec l'AREA, il a été confirmé, suite à des tests grandeur nature (photo), que le réseau de récupération des effluents en bord d'A43 est étanche et opérationnel, ainsi qu'ils ont refait en 2014 l'ensemble du réseau d'évacuation des eaux pluviales étanche de la bretelle de sortie de Nances.



UN GRAND MERCI DU FOND DU COEUR A TOUS NOS DISTRIBUTEURS BENEVOLES DU FAROU !

Les dates du semestre :

Le calendrier des animations sorties guidées et actions et chantier Nature sera riche en 2015.

Invitation comptage participatif faucon pèlerin

Samedi 07/02 2015 (gratuit)

Le rendez-vous est fixé à 13h30 devant l'église d'Avressieux.

Samedi 07/03/15 de 17h à 19h - AG FAPLA

Avis aux adhérents et sympathisants : Notre Assemblée générale se tiendra à la salle communale de Marcieux.

Samedi 11/04/15

Decouvertes géologiques et fossiles - special enfants accompagnés - 14h à 17h. Michel Tissut, sur inscription : tél. 07 81 82 27 50. *

Samedi 25/04/2015 et Lundi 27/04/15

Pour tous -14h à 17h « Croquons la Salade ». Sortie nature avec sentinelle Christine Muscat - cueillette et préparation d'une salade : ails des ours, orties et pissenlits. Sur inscription : tél. 04 79 36 25 24 ou 07 81 82 27 50. *



*
5 € adhérent, 7 € autre, enfants gratuit. Annulé si mauvais temps ou si inscription insuffisante.

Samedi 23/05/2015

Fête de la nature. 9h : Atelier fabrication du pain traditionnel, farine bio, cuit au feu de bois. Repas sur place possible tiré des sacs. 14h : balade guidée. Jean Baud et Michel Tissut, sur inscription : tél. 07 81 82 27 50. *

Lundi 25/05/15 (pentecôte)

Fête de la nature, 14h-17h. Rdv col de la Crusille : « Tisane, mode-d'emploi »... cueillette de plantes aromatiques. Christine Muscat, sur inscription : tél. 04 79 36 25 24 ou 07 81 82 27 50. *

Pour le complément d'informations : www.fapla.fr

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE SOUTIEN !

Bulletin d'adhésion FAPLA 2015

Cotisation familiale / Inscrire le nombre de personnes soit 20 € OUI / NON

Ou cotisation individuelle : 18 € OUI/ NON (rayer les mentions inutiles)

Ou dons libre :

Règlement à l'ordre de : FAPLA (adhérents directs) ou à l'ASSEA (Aiguebelette).

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Bulletin à remplir et à retourner à Didier Vialle - 383 avenue Jean Marie Michellier - 73290 La Motte-Servolex - vialledidier@yahoo.fr.

Merci de bien remplir intégralement (et lisiblement) ce bulletin d'adhésion

